



13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY

Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65

mairie.tarcenay@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00

Mercredi de 08h30 à 11h30

Jeudi de 13h00 à 16h30

Samedi de 08h30 à 10h30

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date et lieu : 6 avril 2017 – Mairie de Tarcenay –** Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h

Secrétaires de séance : Martine Cuiet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

**Présents** : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Pierre Clause, Martine Cuiet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Membres absents excusés : Isabelle Lefebvre, pouvoir à Christophe Faivre-Pierret

Emmanuel Lacombe, pouvoir à Pierre Clause

### Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2017
2. Vote des Taux des Taxes 2018
3. Vote des Budgets Primitifs 2018
4. Création d'une commune nouvelle

### 1 Approbation des Comptes de Gestion et des comptes administratifs 2017

Christophe FAIVRE-PIERRET, 1<sup>er</sup> adjoint, présente les comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement, Bois, Boulangerie et lotissement les Montots. Pour chacun de ces budgets, les comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion du Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve chacun d'eux. Monsieur le Maire ne prend pas part au vote conformément à la législation

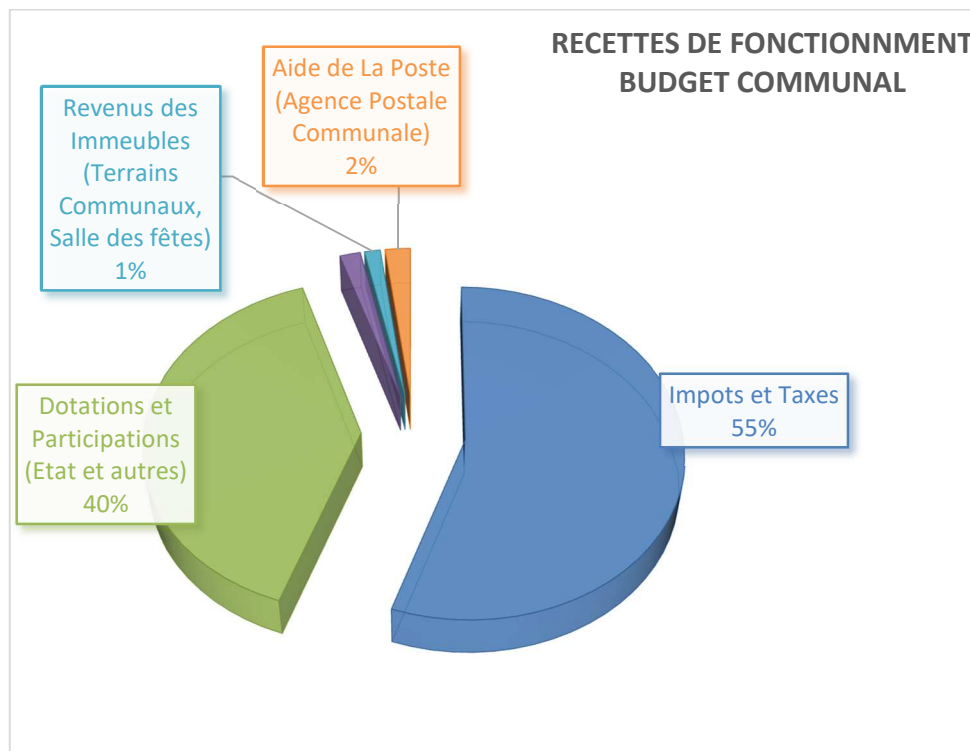
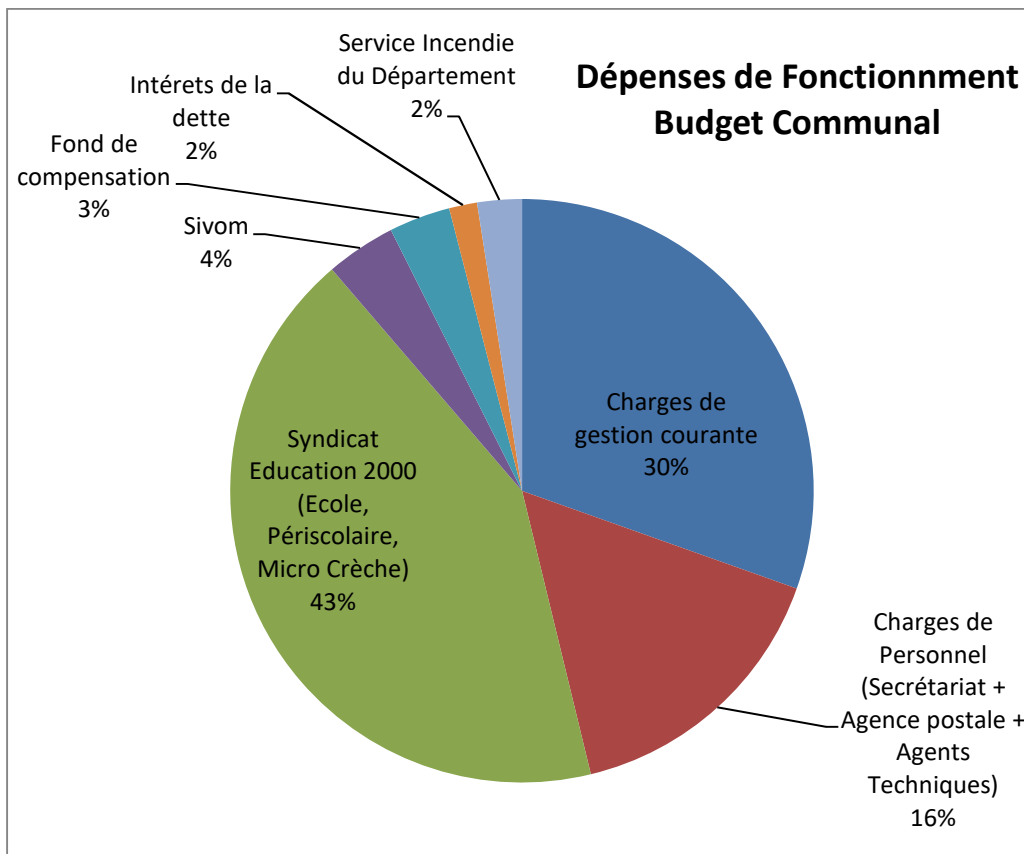
COMMUNE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT 2017	512 858,22 €	589 015,13 €	76 156,91 €
INVESTISSEMENT 2017	404 214,00 €	593 366,86 €	189 152,86 €
Report Fonctionnement 2016		322 850,59 €	
Report Investissement 2016	41 321,54 €		
<b>TOTAL</b>	<b>958 393,76 €</b>	<b>1 505 232,58 €</b>	<b>546 838,82 €</b>

<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
FONCTIONNEMENT 2017	71 737,91 €	109 027,16 €	<b>37 289,25 €</b>
INVESTISSEMENT 2017	150 406,19 €	118 760,42 €	<b>-31 645,77 €</b>
Report Fonctionnement 2016		126 432,01 €	
Report Investissement 2016	159 576,92 €		
Reste à réaliser Subventions (à percevoir)		<b>193 500,00 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>381 721,02 €</b>	<b>547 719,59 €</b>	<b>165 798,57 €</b>

<b>BOIS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
FONCTIONNEMENT 2017	24 629,30 €	66 000,05 €	<b>41 370,75 €</b>
INVESTISSEMENT 2017	10 690,65 €	67 054,21 €	<b>56 363,56 €</b>
Report Fonctionnement 2016		57 362,27 €	
Report Investissement 2016	7 054,21 €		
<b>TOTAL</b>	<b>42 374,16 €</b>	<b>190 416,53 €</b>	<b>148 042,37 €</b>

<b>LOTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
FONCTIONNEMENT 2017	5 378,10 €	163 323,00 €	<b>157 944,90 €</b>
INVESTISSEMENT 2017			<b>0,00 €</b>
Report Fonctionnement 2016		694 363,47 €	
Report Investissement 2016	114 248,01 €		
<b>TOTAL</b>	<b>119 626,11 €</b>	<b>857 686,47 €</b>	<b>738 060,36 €</b>

<b>BOULANGERIE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RESULTAT</b>
FONCTIONNEMENT 2017	2 315,10 €	17 553,95 €	<b>15 238,85 €</b>
INVESTISSEMENT 2017	14 465,89 €	14 357,91 €	<b>-107,98 €</b>
Report Fonctionnement 2016		5 715,53 €	
Report Investissement 2016	14 357,91 €		
<b>TOTAL</b>	<b>31 138,90 €</b>	<b>37 627,39 €</b>	<b>6 488,49 €</b>



## 2 Vote des Taux des Taxes

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, par 14 voix pour et une 1 contre, de ne pas augmenter les taxes

La Taxe d'Habitation reste à 18,20 %

La Taxe sur le Foncier Bâti reste à 11,05 %

La Taxe sur le Foncier non Bâti reste à 27,68 %

### **3 Vote du Budget Primitif 2018**

L'ensemble des budgets primitifs a été examiné lors de la réunion de travail du 20 mars 2018. M. le Maire présente chaque budget primitif pour l'année 2018. Après avoir obtenu toutes les explications nécessaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité chaque budget primitif.

<b>Commune</b>	Dépenses	Recettes	<b>Assainissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 264 756,78 €	1 268 667,50 €	Exploitation	208 896,38 €	248 468,82 €
Investissement	1 015 678,10 €	1 015 678,10 €	Investissement	498 996,38 €	498 996,38 €

<b>Bois</b>	Dépenses	Recettes	<b>Lotissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	124 250,00 €	127 733,02 €	Fonctionnement	634 248,01 €	941 308,37 €
Investissement	109 309,75 €	109 309,75 €	Investissement	114 248,01 €	114 248,01 €

### **4 Création d'une commune nouvelle**

Plusieurs réunions ont eu lieu ces dernières semaines entre les Maires et les Adjointes des Communes de Foucherans et Tarcenay pour travailler sur le projet de création d'une Commune Nouvelle. Des rendez-vous avec Monsieur Setbon, Secrétaire Général de la Préfecture, et ses Services, ont permis d'avancer et de clarifier un certain nombre de points dont un très important concernant le calendrier : Il n'est pas possible de créer une Commune Nouvelle à moins d'un an des échéances électorales. Par conséquent, si le souhait des deux Conseils Municipaux va dans le sens de cette création, elle devra intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Après discussion, le Maire sollicite du Conseil Municipal un accord de principe pour l'engagement de la procédure de création d'une Commune Nouvelle, étant précisé qu'une délibération solennelle de création et de définition du périmètre devra intervenir ultérieurement.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la poursuite du processus.

Les premières discussions concernant cette commune nouvelle ont débuté en 2015 avec Tarcenay, Foucherans et Trepot. La commune de Trepot avait pris assez rapidement la décision de ne pas poursuivre les discussions. Nous avons pris acte de cette décision tout en la regrettant car nous pensions que le projet de création d'une commune nouvelle était encore plus pertinent avec les trois communes travaillant déjà ensemble pour l'Ecole, le Centre Péri-scolaire et la Micro-Crèche. Soucieux de ne pas passer définitivement à côté de cette opportunité, un courrier commun des Maires de Foucherans et de Tarcenay a été adressé au Conseil Municipal de Trepot afin de lui proposer de revenir dans la discussion et, dans le cas contraire, de nous signifier officiellement son refus.

Le planning suivant a été défini :

- Les deux Conseils Municipaux se réuniront prochainement, en présence de Mr Setbon, pour avoir une vision complète des enjeux liés à cette création.
- Des réunions d'information auront lieu rapidement auprès des acteurs économiques et associatifs de nos deux communes.
- La population sera conviée à une réunion publique dans chaque commune, en présence de Mr Setbon. Les habitants de nos deux communes pourront ainsi s'informer et s'exprimer sur ce projet de création de Commune Nouvelle.

A l'issue de ce processus, les deux Conseils Municipaux auront à se prononcer définitivement sur la création de cette Commune Nouvelle.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h.

Les secrétaires de séance :  
Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

---

## INFORMATIONS

---

### **FETE DES ECOLES / KERMESSE**

La traditionnelle fête de Ecoles aura lieu le samedi 16 juin à la salle des fêtes de Tarcenay.

### **Assemblée Générale ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)**

L'assemblée générale de l'ACCA aura lieu le vendredi 22 juin à 20h30 à la volière route des cloutiers.

### **Comité des Fêtes / Espérance de Tarcenay**

Samedi 23 juin : tournoi de foot au stade. Inscriptions au 06 61 86 98 61.

### **Concert**

Samedi 1<sup>er</sup> juin : Concert au profit de l'association « Accueil Sclérose en Plaques du Doubs »  
Voir informations au dos.

### **Déchets**

Vendredi 8 juin de 20H à 22H à la Salle des Fêtes : Le Sybert, en partenariat avec la Communauté de Communes Loue Lison, la Commune de Tarcenay et les Pieds sur Terre, organise une soirée d'information sur la gestion des déchets et leur recyclage. Des ateliers ludiques seront proposés à l'issue de la réunion.

# LES MARCHANDS DE BONHEUR

Au profit de l'association :

**Accueil Sclérose En  
Plaques du Doubs**



**Vendredi 1er Juin 2018 - 20H30**

**Salle des Fêtes de TARCENAY**

Entrée libre - Collecte au profit de l'association

Contact spectacles :  
Michel Besançon - tel : 06.88.81.06.88 - michelbesancon25@wanadoo.fr  
Jean-Louis Ropert - tel : 06.60.93.26.32 - ropertjeanlouis@free.fr